

Plan d'amélioration - QUALITÉ DU MILIEU DE VIE EN CHSLD

Nom de l'établissement : CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE LA MONTRÉGIE-EST

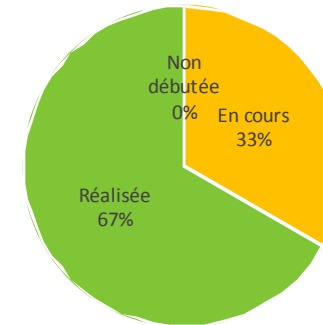
Nom de l'installation visitée : CENTRE D'HEBERGEMENT DE MONTARVILLE

Région : Montérégie

Date de la visite : 13 janvier 2016

1ère reddition de compte : 13 janvier 2018

État d'avancement



	Non débutée	En cours	Réalisée	Total
Les pratiques organisationnelles, administratives et professionnelles	0	2	2	4
Les activités de la vie quotidienne dans un milieu adapté	0	0	2	2
Total	0	2	4	6

PARTIE 1 : L'ÉTABLISSEMENT S'ENGAGE À METTRE EN PLACE DES PRATIQUES ORGANISATIONNELLES, ADMINISTRATIVES ET PROFESSIONNELLES STRUCTURANTES ET CONTRIBUANT À FAVORISER UN MILIEU DE VIE DE QUALITÉ

Recommandations	Échéancier	Reddition de compte au 13 janvier 2017			Reddition de compte au 13 janvier 2018		
		Non débutée	En cours	Réalisée	Non débutée	En cours	Réalisée
		1	Le MSSS recommande que l'établissement poursuive son engagement à offrir un milieu de vie de qualité tel que préconisé dans les orientations ministérielles.		x		
2	Le MSSS recommande que l'établissement poursuive son engagement à améliorer la mise en place de pratiques conformes aux principes inscrits dans les orientations ministérielles.		x			X	
3	Le MSSS recommande que l'établissement poursuive son engagement à assurer la continuité des interventions de l'équipe soignante.		x				X
4	Le MSSS recommande que l'établissement prenne les moyens nécessaires pour favoriser l'expression du point de vue des résidents sur la qualité des services reçus et sur le milieu de vie.		x				X

PARTIE 2: LE RÉSIDENT EST INTÉGRÉ DANS SON NOUVEAU MILIEU DE VIE ET RECOIT LES SOINS ET L'ASSISTANCE REQUIS LORS DE SES ACTIVITÉS DE LA VIE QUOTIDIENNE, DANS UN MILIEU ANIMÉ OÙ LES ESPACES DE VIE SONT PERSONNALISÉS, ADAPTÉS ET CHALEUREUX

5	Le MSSS recommande que l'établissement prenne les moyens pour favoriser l'intégration du résident, lors de son accueil.	31 mars 2016			x			x
6	Le MSSS recommande que l'établissement poursuive son engagement afin que les lieux soient bien entretenus.	1er avril 2017		x				X